

La santé doit être au cœur de la transformation

Liminaire FO • 20 septembre 2022

Le sujet a été exposé maintes fois, il reste d'actualité : nous rencontrons à France•tv des soucis sur les sujets en lien avec la santé.

Le bilan de l'absentéisme en est un révélateur : comment expliquer que nos taux soient systématiquement supérieurs à celui de la moyenne des entreprises ?

Même question pour ce qui concerne les comportements inappropriés (ou pas), liés à des suspicions de harcèlement : alors que la volonté affichée est de faire de l'exemplarité, nous rencontrons bon nombre de difficultés, que ce soit dans l'analyse des faits comme dans la nécessaire transparence avec les partenaires sociaux.

Oui, il est exact que la confidentialité est importante, pour le respect des droits des victimes, mais sans tomber pour autant dans l'opacité la plus totale. Oui, certaines informations doivent donc pouvoir être partagées avec les représentants du personnel, afin que des soupçons de doutes ne demeurent pas.

La santé, c'est aussi savoir faire preuve d'une certaine ambition dans les plans de prévention lorsque l'on se lance dans des projets tels le site de qualification de Strasbourg. Ou encore lorsque l'on traite des tensions à l'image de celles liées au projet de déménagement à Antibes. Oui, la direction apporte des réponses écrites, « vient avec ses réponses » pourrait-on dire, mais sans véritablement tenir compte du tsunami que le choix du nouveau site risque de générer. A quoi bon en avoir parlé durant toutes ces réunions, puisque, quoi qu'il arrive, il semble que la mise en œuvre du projet soit devenue inéluctable. Quid des conséquences pour les salariés ? Qu'à cela ne tienne : le pôle conseil sera là pour tenter d'accompagner...et tenter de réparer les dégâts, qu'à ce stade, il est encore possible de limiter ou même d'éviter ! Qui a laissé entendre, finalement, que la prévention primaire était préférable à la tertiaire ?

Mais le plus préoccupant à ce moment précis est, à notre avis, le sort qui attend les salariés impliqués dans l'aventure du feuilleton « **Plus belle la vie** », depuis 18 ans pour certains.

Alors que le clap de fin pour les tournages sur la Place du Mistral est dans 10 jours, jeudi 29 septembre, cette question est plus que jamais d'actualité : où en est-on concernant les nombreuses productions qui étaient prévues à la place ?

Les salariés qui souhaitent pouvoir continuer à travailler à Marseille n'ont toujours pas d'informations à ce jour, et en ont donc grandement besoin. Nous nous faisons donc leur relais, en posant de nouveau cette question en ouverture de ce CSE de septembre.

Suite à nos interrogations, la direction nous a répondu de manière assez précise :

Dès 2022, au delà des 3 fictions prévues avec la Fabrique, vont être ajoutés :

- **2 unitaires**
- **et une série de 6 x 52 mn**

Pour 2023, au-delà des fictions prévues avec la Fabrique, l'unité fiction s'est mobilisée pour renforcer les tournages.

Sont donc prévus en plus :

- **1 mini série de 2 x 90 mn**
- **1 unitaire de 90 mn**
- **6 séries de 52 mn**
- **1 série de 12 x 52 mn**
- **1 série de 10 x 26 mn**

Enfin, la direction a complété sa réponse en précisant qu'une procédure va être mise en place pour mettre en contact les techniciens et comédiens de « Plus Belle la Vie » avec les producteurs concernés.